

VILLENEUVE SE MOBILISE

« Ben tu vois mon vieux, nous voilà r'partis L'autr' fois on disait qu'c'était la der des dères Et puis on r'met ça, et ça s'ra , vieux frère »
extrait de « Pas comme la dernière fois » de H. Christine (1939)

La guerre a beau avoir été déclarée, les combats sont inexistantes entre la France et l'Allemagne du 4 septembre 1939 jusqu'au 10 mai 1940, date à laquelle les Allemands contournent la ligne Maginot en envahissant la Belgique, avant de pénétrer sur le sol français. Vient alors la période de l'exode, où 8 à 10 millions de personnes (Belges, Néerlandais, et Français) fuient les combats au nord, en se mélangeant aux colonnes de soldats en retraite. Cette retraite se terminera par la signature de l'armistice le 22 juin 1940 entre le maréchal Pétain et Hitler dans le wagon de la clairière de Rethondes, au même endroit où avait été signé l'Armistice du 11 novembre 1918. Afin d'humilier la France et d'asseoir sa victoire, Hitler fera exploser le wagon.

En réalité, le gouvernement français n'a pas attendu l'invasion de la Pologne pour déclencher la mobilisation des hommes sur le front. Dès le 27 août, les hommes commencent à rejoindre les bases militaires. C'est le cas d'un villenogarennois au nom inconnu qui rejoint Sarrebourg dès le lendemain de l'attaque. Autres que les hommes, les femmes et les enfants aussi quittent la ville. Villeneuve, de par sa proximité avec la capitale et ses nombreuses usines (notamment les cokeries et le gaz) est une cible de choix en cas de bombardements. De nombreux enfants qui étaient partis en colonie de vacances durant l'été sont priés de rester où ils se trouvent. Plus tard, les enfants et les femmes des mobilisés et mères d'enfants de moins de 5 ans sont invitées à partir se réfugier ailleurs. Pour ce faire, le maire de la Ville est entré en contact avec les préfets d'Eure-et-Loir et Maine-et-Loire. Plusieurs dizaines de personnes sont ainsi parties, en étant prises en charge de la mairie. De nombreux documents et une lettre du préfet d'Eure-et-Loir, Jean Moulin, attestent que le maire et Mme Guillaume, assistante sociale à la commune, se rendaient dans ces deux départements pour les visiter et leur fournir des produits de première nécessité.

Liste des communes qui ont accueilli des réfugiés de Villeneuve-la-Garenne

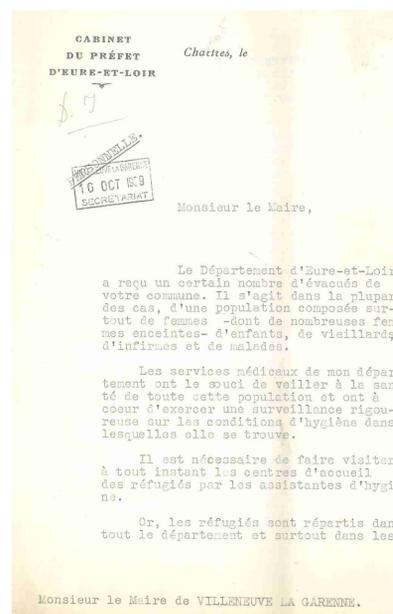
Communes concernées en Maine-et-Loire : Brion, La Ferrière-de-Fié, Louvaine et Avire.

Communes concernées en Eure-et-Loir : Châteaudun, Arrou, Brou, Vieuvicq, Fontaine-Simon, Château de Manou, Brezollles, Saint-Lubin-des-Joncherets Dreux et Nogent-le-Roi.



Jean Moulin, plus jeune préfet nommé en France à l'âge de 38 ans, sera au début de la guerre préfet de l'Eure et Loir, avant de devenir un héros de la Résistance en France.

Sous le pseudonyme de «Max», il unifie les mouvements résistants et incarne le courage face à l'occupant nazi, jusqu'à sa mort tragique en 1943.



petites communes rurales où les moyens de transport, sont inexistantes, en raison de la suppression des services d'autobus.

Je me préoccupe donc de doter le service des assistantes sociales de moyens de transport tels que bicyclettes, petites voitures automobiles.

Il s'agit là d'une dépense importante, mais indispensable, qui ne peut être imputée sur les crédits normaux mis à ma disposition par le Ministère de l'Intérieur. Je suis sûr que vous comprendrez le vif intérêt résultant de l'application d'un service régulier de visites par les assistantes sociales et que vous voudrez bien prélever sur les sommes que vous avez pu recueillir pour venir en aide à vos administrés évacués, une subvention dont le montant pourra être adressé au Comité Départemental d'accueil des réfugiés (Service des Réfugiés à la Préfecture d'Eure-et-Loir). J'ai déjà reçu, d'ailleurs, de certaines communes d'accueil de mon département, quelques subventions à ce titre.

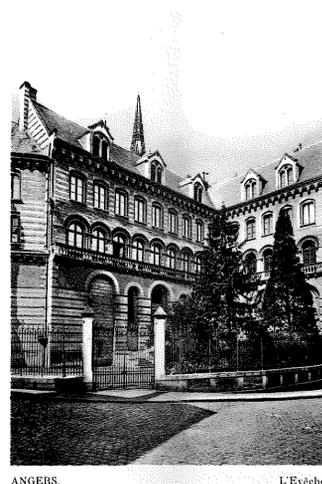
Ces subventions seront, bien entendu, employées, sous le contrôle du Comité, dans le cadre, et sous l'autorité de l'Inspection départementale des Services d'Hygiène de mon département.

Je vous remercie vivement à l'avance du geste que vous pourrez ainsi faire pour contribuer à l'amélioration des conditions d'existence de vos administrés réfugiés dans mon département.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Préfet.

Lettre du préfet d'Eure-et-Loir, Jean Moulin, au maire de Villeneuve, portant sur la situation des réfugiés villenogarennois (10/10/1939).



ANGERS.

L'Evêché

Brion le 30 octobre 1939
Monsieur le Maire
Je vous envoie cette carte pour vous remercier de votre accueil et des petites attentions que vous nous avez apportées pour mes petits enfants ainsi que des 60 francs que Mlle Robert m'a remis quand je suis rentrée. Je salue très vivement de ma part aussi les enfants pour vous recevoir car j'aurais été très contente de vous voir et pourrai vous remercier de vive voix. Je vous prie de m'envoyer mes respects et encore une fois merci. Recevez mes sincères salutations ainsi que trois bons baisers de mes petits enfants.
Mlle Robert
évacuée

Lettre de Mme Robert (réfugiée avec ses enfants à Brion) pour remercier le maire (30/10/1939).

MOBILISATION | OCCUPATION | LIBÉRATION